

L'ouverture sociale de l'enseignement supérieur

Dans un souci d'ouverture sociale et de diversité, de nombreuses initiatives sont menées par les établissements d'enseignement supérieur de l'académie d'Aix-Marseille en vue d'encourager la poursuite d'études des élèves boursiers, issus des réseaux d'éducation prioritaire ou de la politique de la ville.

Des partenariats existent entre plusieurs établissements du secondaire et du supérieur, avec pour objectif général de lutter contre des contextes socio scolaires défavorables à la réussite des élèves tout en essayant de susciter l'ambition et l'intérêt pour les études supérieures ou les parcours sélectifs.

Ces échanges relèvent de préoccupations éducatives émanant de plusieurs politiques publiques :

- La refondation de l'éducation prioritaire qui vise à réduire les écarts de réussite entre les différents élèves scolarisés
- La nouvelle géographie de la politique de la ville qui cherche à revaloriser les zones urbaines en difficulté et diminuer les inégalités entre les territoires.
- La politique du continuum bac-3/bac+3 qui tente de décloisonner les parcours entre le lycée et les formations post-bac.
- La volonté générale d'élévation du niveau de qualification supérieure de notre population, identifié comme un levier de croissance ¹.

La Plateforme académique d'égalité des chances pour l'accès à l'enseignement supérieur

Une plateforme académique coordonne ces actions d'ouverture sociale. Elle est chargée de recenser et de mettre en cohérence les dispositifs identifiés sur le territoire et d'améliorer leur lisibilité académique. Elle sert d'interface entre les différents porteurs de projets, à travers une politique d'animation, de concertation, d'échanges d'expériences et de mutualisation de ressources et de moyens.

Elle supervise notamment le réseau des « Cordées de la Réussite » ainsi que le déploiement des « Parcours d'Excellence ».

Contacts Rectorat

Marc BRUANT
Directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche
Mel : ce.desr@ac-aix-marseille.fr
Tel : 04 42 91 71 54 (secretariat)

Valérie GUIDARINI,
Chargée de mission pour l'enseignement supérieur,
Référent académique « cordées de la réussite »
Mel : valerie.guidarini@ac-aix-marseille.fr / Tel : 04 42 91 70 83

¹ Les derniers objectifs nationaux prévoient d'ici 10 ans, 60 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur, contre 42% aujourd'hui.